



Bureau confédéral
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
<http://www.cnt-f.org> cnt@cnt-f.org

-----Communiqué du 28 mars 2016-----

**Loi travail : le 31 mars, c'est grève générale !
Ni leurs manipulations ni la répression ne feront taire la mobilisation !**

Suite au conseil des ministres du jeudi 24 mars, lors duquel le projet de loi Travail (dit loi El Khomri) a été présenté, la Confédération Nationale du Travail réaffirme que l'heure est à la mobilisation et à l'amplification de la protestation pour en obtenir le retrait total et définitif.

En effet, bien que le gouvernement ait rendu une copie légèrement remaniée lui permettant d'acheter la paix sociale avec certaines organisations syndicales qui semblent privilégier leur relation avec le PS – et sans doute la manne financière que représentent pour elles les dossiers prud'homaux – plutôt que l'avenir des travailleurs et des travailleuses, nous ne sommes pas dupes : la loi Travail reste bien la plus régressive de l'histoire en matière de droit du travail.

Les principales revendications patronales y ont toujours toute leur place, notamment en termes d'extension du temps de travail, de rémunération des heures supplémentaires, mais aussi **de renversement de la hiérarchie des normes qui entraînerait la destruction de toute protection collective des travailleurs et des travailleuses au bénéfice d'un rapport de force direct entre le patronat et les salarié.e.s de chaque entreprise**. Et que dire de la « garantie jeune », d'ailleurs évoquée de longue date, et qui, en octroyant à une petite partie de la jeunesse un revenu mensuel de 400 euros, illustre la déconnexion totale des dirigeants politiques avec la situation sociale vécue par toutes et tous et résonne comme une insulte faite à la mobilisation de la jeunesse.

Face à la détermination du gouvernement à détruire définitivement tous les acquis sociaux, la CNT se réjouit du développement grandissant du mouvement social contre le projet de loi Travail. Après le succès de la journée de grève du 9 mars 2016, les journées d'action des 17 et 24 mars ont illustré la détermination des étudiant.e.s et lycéen.ne.s à faire converger la lutte avec les salarié.e.s de tous les secteurs.

La CNT dénonce par ailleurs la répression policière et judiciaire généralisée qu'ont essuyée les manifestant.e.s ces dernières semaines à travers toute la France (Nantes, Metz, Paris, Lyon, Strasbourg, Rennes). Ces violences ne font que confirmer l'autoritarisme d'un pouvoir aux abois comme l'ont notamment montré les images de policiers frappant un lycéen de 15 ans. **Nous exigeons l'abandon de toutes les poursuites engagées à travers le pays à l'encontre des manifestant.e.s interpellé.e.s dans le cadre de ce mouvement social.**

Parce que ni les manipulations médiatiques ni les matraques du gouvernement ne nous ferons renoncer à défendre notre droit du travail, la CNT appelle toutes et tous à une mobilisation massive dans la grève interprofessionnelle du jeudi 31 mars que nous ne considérons pas comme une finalité, mais comme une nouvelle étape de la construction d'un mouvement reconductible jusqu'à l'abandon du projet de loi Travail. Au delà des simagrées du gouvernement, du patronat et de certaines bureaucraties syndicales, nous le réaffirmons : c'est bien la solidarité interprofessionnelle

et l'autogestion de la lutte au travers d'assemblées générales souveraines qui permettront à la classe populaire d'obtenir satisfaction sur ses revendications. Salarié.e.s du privé et du public, étudiant.e.s, lycéen.ne.s, chômeurs et chômeuses, retraité.e.s : face à l'austérité, face à la destruction des acquis sociaux et du droit du travail, c'est maintenant ou jamais qu'il nous faut y aller !

La C.N.T.